

CONDITIONS GÉNÉRALES

Vous pouvez vous inscrire pour les séminaires directement sur le site. Votre inscription sera transmise immédiatement à l'organisateur qui vous la confirmera. L'inscription n'est définitive qu'au moment où elle est confirmée par la SHYPS.

Le nombre des participants est limité. Les participants seront admis dans l'ordre d'entrée de leur inscription. Les participants à la formation SHYPS complète seront privilégiés. Les cours de base doivent être suivis dans l'ordre et ne peuvent être pris séparément.

En s'inscrivant, le participant se déclare apte à suivre les séminaires sous sa responsabilité personnelle.

- Une fois votre inscription reçue, vous recevrez une confirmation par voie électronique. Des informations supplémentaires sur le séminaire, tel entre autres le mode de paiement, vous seront transmises par courriel au plus tard 2 semaines avant le séminaire.
- En cas d'annulation du séminaire jusqu'à 3 semaines avant celui-ci, une contribution de CHF 50.- sera demandée. Plus tard, l'entier du paiement sera dû.
- En cas de conditions exceptionnelles (avec par ex. un certificat médical), une annulation tardive pourra être compensée par un cours ultérieur.
- Des absences partielles ne seront ni remboursées ni certifiées.
- En certaines circonstances (chômage par ex.) une réduction pourra être demandée.

Zurich, le 2 décembre 2019